

GUIDE DE L'EXPOSANT



4^{ème} Salon
des Maires, des Élus locaux
et des Décideurs publics

Tarn-et-Garonne

SALLE JEAN BAYLET
VALENCE D'AGEN
SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025



Maires • Adjoints • Conseillers • Présidents d'intercommunalité
Élus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités

Ce guide est édité afin de faciliter votre installation au salon et vos donner toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation.

INFORMATIONS PRATIQUES AMENAGEMENTS DU STAND

VOS CONTACTS TECHNIQUES

Marie DEVILLE

technique1@ap-media.fr

☎ 07 61 65 58 35

Paul CROZET

p.crozet@ap-media.fr

☎ 07 49 18 62 37

L'équipe AP Média se tient bien sûr à votre disposition pendant le salon



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES..... 3

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE.....	3
LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL	3
ACCÈS EXPOSANTS.....	4
SERVICES SUR LE SALON	4

AMENAGEMENTS DU STAND..... 5

STAND CLE EN MAIN.....	5
STAND NU.....	5
COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE	6
COMMISSION DE SECURITE	6
GARDIENNAGE.....	6

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE

Dates	Installation exposants	Accueil des exposants	Ouverture du salon au public	Démontage exposants
26 septembre 2025	10h00 - 19h00*			
27 septembre 2025		A partir de 7h30	8h30 – 17h00	17h00 – 21h00

* Si vous faites appel à un standiste et que le délai est trop court, merci de nous en informer.

LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL

- Livraison uniquement le 26 septembre 2025 de 14h à 18h.
- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie ci-dessous dûment complétée.
- Si le matériel doit être récupéré, l'enlèvement par transporteur devra se faire le soir du démontage. Le parc des expositions ne dispose pas d'alvéoles de stockage

ETIQUETTE DE LIVRAISON

 4^{ème} Salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics Tarn-et-Garonne Maires • Adjoints • Conseillers • Présidents d'intercommunalité Elus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités	SALLE JEAN BAYLET VALENCE D'AGEN SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025  AMF82 ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE TARN-ET-GARONNE
Adresse de livraison	
Destinataire (Nom - Prénom) : A renseigner.	
Chez :	
Salle Jean BAYLET Av. Jean Baylet, 82400 Valence d'Agen	
Informations obligatoires	
Manifestation : SALON DES MAIRES - 27 septembre 2025	
Espace, salle, stand où la livraison doit être effectuée : Salle Jean BAYLET Valence d'Agen	
Nom du stand : A renseigner.	
N° du stand : A renseigner.	
Responsable du stand : A renseigner.	
Tél (mobile de préférence) : A renseigner.	

AP Média ou le Parc des expositions ne peuvent être tenus responsables en cas de casse / vol. Aucune des deux structures ne se chargera des frais de réception, dédouanement ou autre (port payé).

Il faudra veiller à bien identifier et sécuriser votre matériel.

ACCES EXPOSANTS

Salle Jean BAYLET, Av. Jean BAYLET, 82400 Valence d'Agen



Parking visiteurs

Parking exposants

Salle Jean BAYLET

SERVICES SUR LE SALON

- **RESTAURATION**

Vous avez la possibilité de commander plusieurs prestations cocktail auprès de notre traiteur officiel, en prenant contact avec lui par mail ou téléphone. Vos commandes seront livrées directement sur votre stand.

Vous pouvez passer commande auprès du traiteur officiel du salon :

Contact : LA PYRAMIDE DES SAVEURS

Valérie PONS : contactvaleriepons@gmail.com ou 06 64 82 43 70

La carte traiteur pour commander vos prestations cocktails, petits-déjeuners sur stands ou vos repas est disponible dans l'onglet (consulter le guide du traiteur, en cliquant sur le bouton "Traiteur officiel").

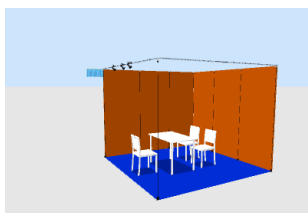
Merci de noter que toute réservation doit être passée minimum 72 heures à l'avance. Passé ce délai, notre prestataire se réserve le droit de refuser la prestation.

Vous aurez également la possibilité de participer au repas des maires moyennant une participation financière de 32€ HT (à commander via le l'onglet « [Repas des Maires](#) » de votre espace exposants.

AMENAGEMENTS DU STAND

STAND CLE EN MAIN

L'organisateur met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises, des chainettes et crochets, de la patafix ou du scotch (non fournis par l'organisateur).



Exemple d'un stand de 9m²

A chaque superficie de stand correspond un équipement

Surfaces stand	Dotation(s)	Rampe(s) de spots
6m ² > 12m ²	1	1
18m ²	2	2
27m ²	3	3
36m ²	4	4

Composition de mon stand équipé :

- **Cloisons** de mitoyenneté, couleur blanc (hauteur 2,50m), **traverse de façade** en structure foncée,
- **Enseigne drapeau** double face 30*40cm,
- Accès pour **alimentation électrique**, prévoir des rallonges (non fournies par l'organisateur),
- **1 rampe de 3 spots** lumineux,
- **Moquette** sur les stands (enlèvement du polyane à votre charge le jour de votre installation),
- **1 dotation mobilier** comprenant : 1 table rectangulaire (L : 1.20 x H : 0,75 x P : 0,65)+ 3 chaises + 1 corbeille. *Si vous souhaitez installer votre propre mobilier, nous pouvons enlever la dotation fournie avec votre stand. Merci de l'indiquer dans les documents à remplir « Descriptif de stand ».*
-

STAND NU

Le stand nu est livré avec un accès électrique et moquette mais sans enseigne, sans cloisons, sans mobilier, sans spots lumineux (à votre charge).

Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon, nous faire parvenir un plan décorateur.

IMPORTANT : Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne...) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou les structures du stand. Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les cloisons des stands et les aménagements chapiteau. Toute réparation consécutive à une dégradation constatée sera intégralement facturée au titulaire du stand.

COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE



CHANGEMENT DE PRESTATAIRE MOBILIER



Pour toute commande de mobilier supplémentaire, celle-ci passe directement par notre nouveau prestataire **ALIANCE MOBILIER**. Rendez-vous sur leur site : <https://aliance-mobilier.com/fr/>

Sélectionnez le mobilier que vous souhaitez dans votre panier, créez votre compte et validez votre commande.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter directement **ALIANCE MOBILIER** par email :

commerce1@aliance-mobilier.com ou par téléphone au **05 61 39 16 56**

COMMISSION DE SECURITE

Passage de la commission de sécurité, le **vendredi 26 septembre 2025**. Les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand si vous exposez des produits dangereux. Le chargé de sécurité du salon examinera la conformité de votre stand.

Les exposants devront lui fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés et de montage de stand si fait par un standiste.

GARDIENNAGE

L'organisateur se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. La surveillance des aménagements des stands demeure sous la **responsabilité exclusive de l'exposant** (ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture, être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage des stands).